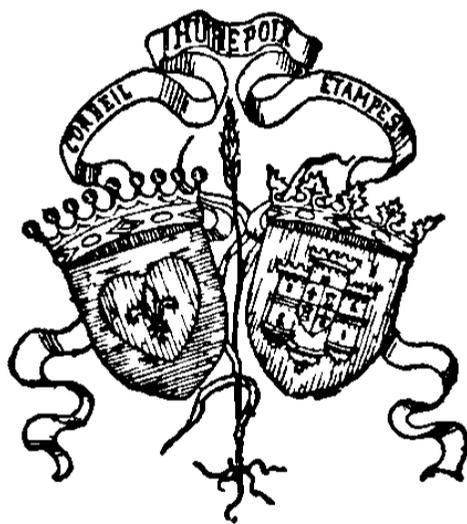


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

3^e Année — 1897

2^e LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1897

L'ABBAYE DE GERCY EN 1793 ⁽¹⁾

L'Abbaye de Gercy fut fondée vers 1260 par Jeanne, comtesse de Toulouse, épouse d'Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi Saint Louis.

C'est avant de partir pour la Terre sainte, où elle voulut accompagner son mari appelé par la croisade, qu'elle fit cette fondation pieuse dans le voisinage de sa résidence de Vaux-la-Comtesse, où elle venait souvent, et qui a pris plus tard le nom de Vaux-la-Reine, après l'acquisition qui en fut faite par Isabeau de Bavière, la triste épouse de Charles VI (2).

Au retour de cette croisade dont tant de preux ne revinrent pas, la Comtesse Jeanne tomba malade, en Toscane disent les uns, en Provence, selon d'autres. « En ces lieux destournez et esloignez de
« secours, ils ne trouvèrent (3) aucun soulagement à leurs infir-
« mitez. La Comtesse fit son testament où elle eut souvenance et
« mémoire de ses religieuses de Jarcy, et esleut sa sépulture en leur
« église. Et afin que cette sienne ordonnance fust mieux exécutée,
« elle légua sa terre et seigneurie de Vaulx à Geofroy du Plessis,
« son secrétaire, à la charge d'avoir soin de faire porter son corps
« au lieu où elle avoit esleu sa sépulture, et l'y faire ensevelir ainsi
« qu'il appartenoit à sa qualité; ce que Geofroy accomplit fidelle-
« ment, comme l'on peut voir par un tombeau de marbre blanc de

(1) Ce nom s'écrit aujourd'hui *Jarcy*. C'est un écart de la commune de Varennes, canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil.

(2) Vaux-la-Reine, écart de la commune de Combs-la-Ville, canton de Briecombe-Robert (Seine-et-Marne). Voir: Notes complémentaires, page 89.

(3) Le Comte et la Comtesse étaient tous deux tombés malades.

« la Comtesse, qui est placé au milieu du chœur de l'église de Jarcy avec cet éloge :

« *Cy gist le corps de haute et puissante dame Jeanne Comtesse de Thoulouze et de Poitiers, espouse de Haut et Puissant Prince Monseigneur Alphonce frère du Roy Saint Louis, Fondateurs de Céans* » (1).

Les religieuses de Gercy suivaient la règle de Saint Victor, ordre de Saint Augustin; celle de Saint Benoît y fut substituée au XVI^e siècle. L'Abbaye devint très prospère, grâce aux nombreux dons et legs reçus depuis sa fondation, ainsi que l'apprend une charte de Philippe-le-Bel, datée de 1296 (2).

L'église possédait de nombreuses reliques qui attiraient un grand concours de pèlerins, et ce concours devint si important par la suite que l'Abbesse obtint du roi Louis XII des lettres-patentes (3), datées de Blois au mois d'octobre 1510, qui permettaient l'établissement d'une foire en ce lieu le jour et le lendemain de la fête de Saint Barthélemy (4). Ce n'était que l'extension d'un droit déjà accordé par saint Louis. Cette foire existait encore au temps de l'abbé Lebeuf et il est probable qu'elle se continua jusqu'à la Révolution, qui dispersa les religieuses et détruisit l'abbaye.

L'église renfermait beaucoup d'objets précieux, de riches châsses pour les reliques, des tableaux de grands maîtres pour orner les autels, de nombreux tombeaux et pierres tumulaires. Tout a disparu; les sépultures ont été violées pour en extraire le plomb et les pierres tombales sont venues échouer dans le moulin voisin, où elles sont usées par les pieds des paysans et des charretiers, fort peu soucieux de la sœur de saint Louis et des premières abbesses du couvent. Un ancien notaire de Brunoy, localité voisine de Jarcy, qui a encore connu les restes de ces monuments, nous apprend que la pierre qui recouvrait la sépulture de la Comtesse de Toulouse, fondatrice de l'Abbaye, était placée à l'entrée de la

(1) De la Barre. *Les Antiquités de la Ville, Comté et Châtellenie de Corbeil*. Paris, 1647, page 176.

(2) *Histoire du diocèse de Paris* par l'abbé Lebeuf. T. XIII, p. 274.

(3) *Ibid.* T. XIII, p. 277.

(4) La plus insigne des reliques de l'église de cette Abbaye était un bras de l'Apôtre saint Barthélemy, qui lui avait été donné par sa fondatrice, la Comtesse de Toulouse. V. de la Barre, p. 175.

chambre à farine; celles des deux premières abbesses, Oda et Ameline, contre le mur de refend, sous les bluteries; d'autres étaient dans la salle des meules (1).

Le Baron de Guilhermy en a encore connu des vestiges qui n'existent plus aujourd'hui. « L'église, dit-il, remarquable par son « étendue et le style de son architecture, a été détruite. Les bâti-
« ments claustraux ont eu le même sort. La maison abbatiale, de
« construction moderne (2), forme une élégante habitation. L'an-
« cien enclos en est devenu le parc. Les pierres sépulcrales étaient
« nombreuses à Gercy. Nous en publions quelques-unes qui ser-
« vaient, il n'y a pas longtemps, de dallage dans un magasin de
« farine. On en avait employé d'autres au revêtement d'un canal
« qui conduit une prise d'eau à la roue d'un moulin; il fallait guet-
« ter un moment favorable pour les atteindre, afin de leur donner
« un jour place dans notre supplément. Le Comité des monuments
« historiques s'est préoccupé plus d'une fois du triste sort de ces
« monuments » (3).

Nous avons dit que l'église de l'Abbaye de Gercy était riche en objets d'art; en outre du beau mausolée en marbre blanc de la Comtesse de Toulouse, qui se trouvait au milieu du chœur, il y avait beaucoup de tableaux anciens, des inscriptions sur marbre, celle, entre autres, qui rappelait que le cœur de Mgr de Péréfixe de Beaumont, Archevêque de Paris (4), avait été rapporté dans cette église par les soins de Madame Françoise de Péréfixe de Beaumont, sa sœur, qui était alors abbesse de Gercy. L'ancien notaire de Brunoy, dont il a été question ci-dessus, possédait une Vierge de Léonard de Vinci (c'est lui-même qui nous l'apprend), qui, dit-il, ornait l'oratoire de Madame de Braque, la dernière abbesse de Gercy.

(1) *Brunoy et ses environs*, par Jeannest-Saint-Hilaire, maire de Brunoy. Paris, 1849, page 188.

C'est ce même personnage qui, en qualité de notaire, a certifié le plan de l'Abbaye de Jarcy que nous reproduisons plus loin.

(2) Madame de Braque, la dernière abbesse de Gercy, avait fait construire ce logis abbatial. La première pierre en fut posée le 21 septembre 1780 par le Comte de Provence, seigneur de Brunoy, qui fut plus tard Louis XVIII.

(3) *Inscriptions de la France du V^e au XVIII^e siècle*, par le Baron de Guilhermy. Paris, 1873 et suiv. T. IV, p. 293 et suiv. On y trouve, reproduites par la gravure cinq des plus belles pierres tombales de Gercy.

(4) Mgr de Beaumont, quatrième archevêque de Paris, occupa ce siège de 1662 à 1671.

La révolution a passé là et il n'en reste plus que le souvenir, qui nous a été heureusement conservé par des auteurs autorisés tels que de la Barre, du Breul, l'abbé Lebeuf et d'autres encore qui ont consacré des pages intéressantes à l'histoire de l'Abbaye de Jercy. C'est d'après eux que nous avons rédigé ces notes sommaires, pour servir de préface à un document non encore publié et qui fait partie des archives du département de Seine-et-Oise. C'est le procès-verbal de prisée et estimation, en 1793, comme bien national, de l'abbaye de Jarcy. Ce document est en quelque sorte l'acte mortuaire de cet établissement religieux qui avait subsisté pendant plus de six siècles et qui, avec l'Abbaye d'Yerres, son opulente voisine, avait tenu une place si importante dans notre région, où toutes deux avaient brillé pendant de longs siècles d'un éclat que rien n'a encore pu remplacer (1).

A. D.

PROCÈS-VERBAL DE PRISÉE ET ESTIMATION DU BIEN
NATIONAL DE L'ABBAYE DE JARCY
(23 Janvier 1793)

I^{er} RAPPORT

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, le vingt-trois janvier et jours suivants, l'an deuxième de la République Française.

Nous Philibert Sever Déforge, géomètre-expert nommé par les Citoyens administrateurs du Directoire du District de Corbeil-sur-Seine, par délibération du trente juillet dernier à l'effet de priser et estimer les Biens nationaux situés en l'étendue dudit district.

Nous nous sommes transportés en la paroisse de Varennes-en-Brie à l'effet de priser et estimer la maison abbatiale et conven-

(1) Un membre de notre Société a eu l'heureuse pensée de photographier ce document relatif à l'Abbaye de Jarcy, avec le petit plan très rudimentaire qui l'accompagne, et de nous en envoyer les épreuves. La copie que nous donnons de l'un et de l'autre est donc absolument fidèle; c'est pourquoi nous sommes heureux de remercier ici cet aimable confrère qui ne nous a pas autorisé à le nommer.

tuelle de Jarcy, et en fournir un plan géométrique qui sera annexé au présent dont le détail suit :

Cette maison est située à environ sept lieues de Paris, deux lieues de Corbeil et à une lieue de Brie-Comte-Robert, et à très peu de distance de la forêt de Rougeau (1), ayant vue sur la dite forêt qui est séparée de ladite maison par la rivière d'Hyères.

Le local présente le plus beau paysage en été, relativement aux coteaux qui environnent la dite maison et qui sont d'excellente culture.

Elle consiste :

1° Dans un grand corps de bâtiments nouvellement bâti, ayant deux ailes, l'une à chacune de ses extrémités ; le tout s'entretenant et ayant issue de l'un à l'autre par un corridor au milieu, tant dudit grand bâtiment que des deux ailes, lesquelles ailes font saillies sur la cour d'entrée ; lequel grand bâtiment a deux cents pieds de long, sur trente-six de large, ce qui fait deux cents toises de superficie, cy 200 toises

La saillie de chacune desdites ailes est de quarante-cinq pieds de long sur trente-six pieds de large, ce qui produit pour les dites ailes quatre-vingt-dix toises de superficie, cy 90 toises

Le rez de chaussée est composé d'un superbe réfectoire et cuisine des Religieuses ; attenant, cuisine de l'abbesse ; en face chambre d'hoste ; à côté, salle de communauté ; deux infirmeries, chaufoirs, buanderie, et six chambres d'hôtes, garde-robres et cabinets, avec le parloir.

2° Sous les dits bâtiments : cave et bûcher voûté en pierre ayant sortie sur le jardin.

Le premier étage est composé de trente-deux chambres à feu avec cabinets, et du parloir de l'abesse.

Grenier sur tous les dits bâtiments le tout couvert en thuilles, le tout en assez bon état.

Au bout des dits bâtiments, se trouve l'Église composée d'un avant-chœur, ensuite le chœur des Dames,

(1) Le rédacteur a commis ici une erreur ; c'est de la forêt de Sénart qu'il a voulu parler.

la croisée de laditte Église, avec le sanctuaire. Laditte Église de cent soixante pieds de long sur soixante-six pieds de large, non compris la croisée de laditte Église, et contient en superficie, y compris le cul de lampe (1), la quantité de deux cent vingt-trois toises, cy . . . 223 toises

A l'Orient de la ditte Église et au pourtour du Cul-de-lampe, est le Cimetière qui contient en superficie cent onze toises, cy. 111 toises

Au bout du cimetière, à l'orient de la ditte Église, se trouve le jardin, communément nommé le jardin de l'abbesse, planté en arbres fruitiers, contenant en superficie trois cent quatre-vingt toises, cy 380 toises

Au bout du jardin se trouve le passage venant du chemin de Jarcy, pour entrer dans la cour en face de la ditte maison conventuelle, laquelle cour et passage contient cinq cent quatre-vingt toises, cy 580 toises

La basse-cour, composée de différents bâtiments, dont l'un servoit de pressoir, le surplus servant de vacherie, laiterie, écurie, toit à porc, poulailler au-dessus, contenant en totalité deux cents soixante-quinze toises, cy 275 toises

Au bout de la ditte basse-cour, est un passage allant à l'ancienne buanderie, et à une partie de terrain planté en arbres fruitiers. Le tout contenant mille cent cinquante toises, cy 1150 toises

Plus et enfin le grand jardin, planté d'arbres fruitiers, une avenue de charmille et une pièce d'eau, contenant en totalité cinq mille cinq cent cinquante-huit toises, cy 5558 toises

Ce qui fait un total de huit mille cinq cent soixante-sept toises de superficie qui valent neuf arpents, cinquante-deux perches, quatorze pieds, à la mesure de dix-huit pieds pour perches, et cent perches pour arpent, cy 9 arpts. 52 perches 14 pds

Tous les dits objets, après avoir été vus et visités par nous expert susdit et soussigné, nous les avons estimés

(1) L'abside, ou cul de four.

à valoir la somme de cinquante-neuf mille cinquante livres, cy. 59.050 livres

Item, deux arpents de préz situés près et sous les lieux cy-dessus, en descendant du côté de Boussy, tenant d'un côté au S^r Prévost, d'autre côté au S^r Pringe, d'un bout sur le sieur Prévost, et d'autre bout sur la rivière d'Yerres, que nous avons estimés valoir la somme de deux mille livres, cy 2.000 livres

Total de l'estimation :

Soixante et un mille cinquante livres, cy 61.050 livres

Dont et de ce que dessus j'ai fait et dressé le présent procès-verbal, auquel j'ai vacqué tant pour la ditte estimation que pour le plan annexé au présent, lesdits jour vingt trois janvier, jusques et compris le trente desdits mois et an sans interruption.

Fait à Corbeil, ce trente janvier aud. an, et a signé: Déforge.

AFFIRMATION DEVANT LE JUGE DU TRIBUNAL

Le Rapport cy-dessus et des autres parts a été affirmé sincère et véritable en tout son contenu par le C. Déforge expert y dénommé, et qualifié devant nous, Jean-Michel-Thomas Dancourt, homme de loy, juge du tribunal du District de Corbeil, ce vingt-trois mars aud. an; et a signé avec nous: ainsy signé: J. M. T. Dancourt et Déforge.

2^e RAPPORT

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, le deuxième de la République Française, le vingt-un juillet,

A la requête du citoyen procureur susdit du district de Corbeil-sur-Seine,

Nous Philibert Sever Déforges, géomètre-expert du district dud. Corbeil, nous sommes transportés dans la paroisse de Varennes et de là à l'Abbaye de Jarcy, avec les citoyens Charles-Louis Gauthier, maire, Jacques Gravaux, François Mangeon, officiers municipaux, et Etienne Gaspard Lagneau, procureur de la commune dudit lieu de Varennes, tous y demeurant.

Pour, en exécution de la loy du premier et quatre avril dernier, diviser par lots, s'il est possible, et d'après l'avis desdits Maire et officiers municipaux, la masse et enclos de la ditte abbaye.

Le tout vû et examiné, et après avoir demandé l'avis desdits Maire et officiers municipaux, lesquels, d'une voix unanime, ainsy que moi expert, avons reconnu que lesdits bâtiments et clôture ne peuvent être divisés sans un dommage considérable pour la Nation ; c'est pourquoi, nous expert susdit et soussigné, avons clos et arrêté le présent procès-verbal, à Jarcy lesdits jour et an, et ont lesdits maire, officiers municipaux et procureur de la commune, signé avec nous.

Ainsy signé : Gauthier maire, Gravot, officier municipal, F. Mangeon, off^r, Lagneau, procureur de la commune et Déforge.

AFFIRMATION DEVANT L'UN DES JUGES DU TRIBUNAL

Le Rapport cy-dessus et de l'autre part a été affirmé sincère et véritable en tout son contenu par le S. Déforge expert y dénommé et qualifié, devant nous Jean-Michel-Thomas Dancourt, homme de loy, juge du tribunal du district de Corbeil, ce vingt-deux juillet audit an, et a signé.

Ainsy signé : Déforge, J. M. T. Dancourt.

« Délivré pour seconde expédition conforme aux minutes
« déposées aux archives du ci-devant district de Corbeil, départe-
« ment de Seine-et-Oise, par moi ex-secrétaire dudit ci-devant
« district, secrétaire actuel de l'administration municipale dudit
« Corbeil, chargé de la garde des dites archives, au citoyen
« Bouillat, lui ce requérant, comand du citoyen Damoiseau,
« adjudicataire des Domaines nationaux dont il s'agit (1).

« A Corbeil, le quatorze vendémiaire l'an sept de la République
« française une et indivisible.

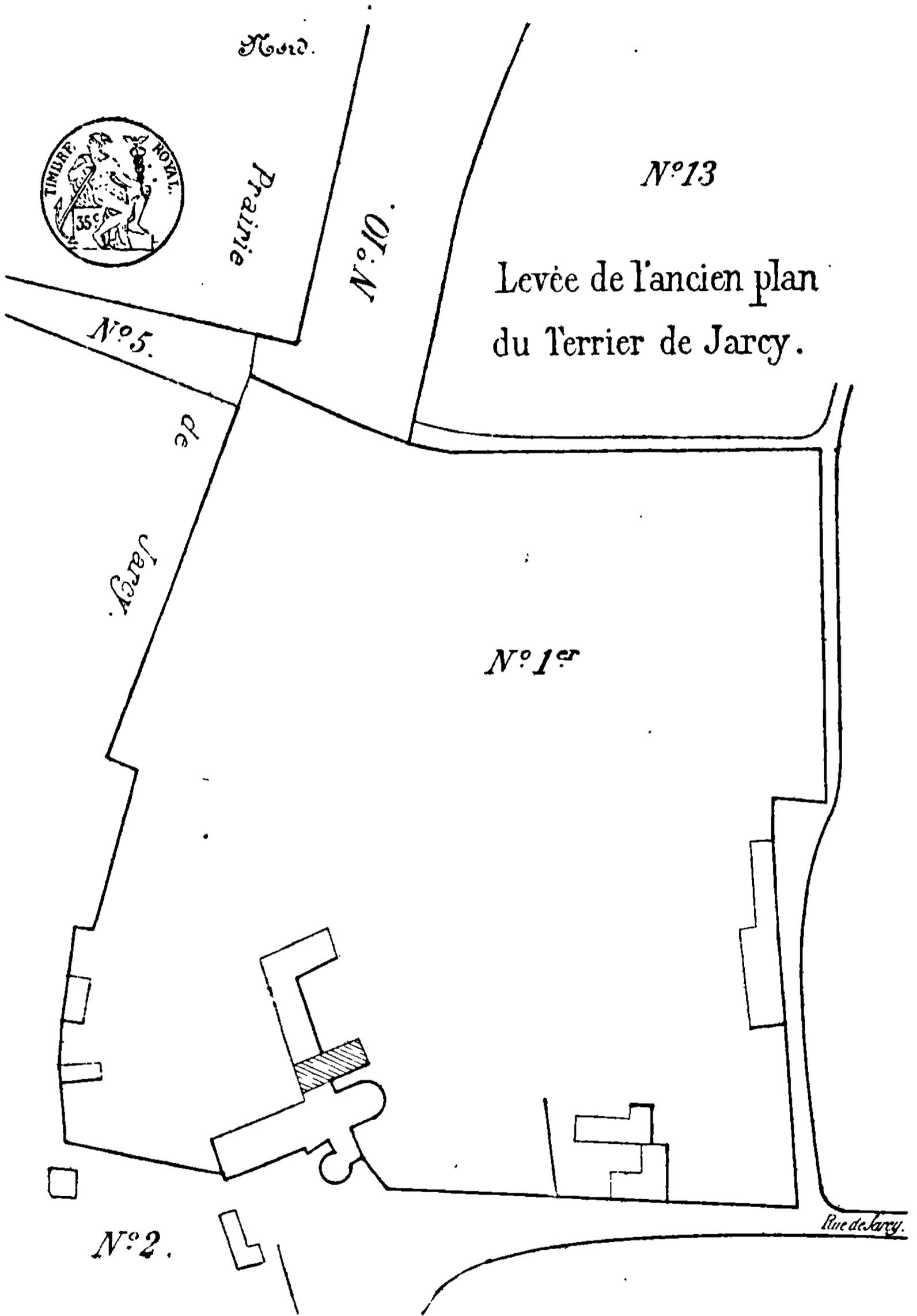
Signé : RANDOUIN, S^{re}.

Vu pour légalisation à l'administration municipale du canton, à Corbeil, ce quatorze vendémiaire l'an sept de la République française.

Signé : RABASSE, BERNADAS, procureur.

TIMBRE HUMIDE : Administration
municipale. — Canton de
Corbeil.

(1) Voir à la fin, aux notes complémentaires, des détails sur la vente de l'Abbaye de Jarcy, avec les prix d'adjudication.



Certifié conforme au plan terrier de l'abbaye de Jarcy relevant du Marquisat de Brunoy, formant annexe aux déclarations à terrier des années mil sept cent quatre-vingt et mil sept cent quatre-vingt-et-un, par moi Alexandre Jeannest St. Hilaire, notaire à Brunoy, soussigné dépositaire dudit plan, comme successeur médiateur de M. Favereau, ancien notaire audit lieu, qui a reçu les dites déclarations.

A Brunoy, ce trois novembre mil huit cent trente-huit.

Signé: JEANNEST-ST. HILAIRE.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Après la mise en pages de cette notice, un confrère bienveillant nous a fait parvenir des notes intéressantes que nous insérons ici, faute d'avoir pu les mettre à la place qui leur convenait. Que notre aimable et très zélé correspondant reçoive ici tous nos remerciements.

Abbaye de Jarcy.

L'abbaye de Gercy-en-Brie fut fondée par Alphonse, comte de Poitiers, frère de S. Louis, et la comtesse Jeanne sa femme pour 40 religieuses de l'ordre de S. Augustin et de l'observance de l'abbaye de St-Victor de Paris. Les lettres d'Alphonse sont du mois d'août de l'an 1269. Cette fondation fut confirmée par le roi Philippe III, neveu du fondateur, au mois de février de l'an 1271. L'abbaye d'Issy a été réunie à l'abbaye de Gercy en 1751. On voit encore le tombeau de la comtesse, où elle est représentée en bosse, enveloppée d'un grand manteau avec guimpe, la tête couverte d'un voile et, par dessus, une couronne qui ressemble beaucoup à celle des reines de France (*Histoire de France* par Vély, tome 6, p. 280).

Vaux-la-Comtesse.

Vaux-la-Comtesse, puis Vaux-la-Reine. Jeanne de Toulouse, comtesse de Poitiers, acheta la terre de Vaux de Simon de la Porte et de Ainsée, sa femme, par lettres, scellées de l'Officialité de Paris, du mois de janvier 1261, le mercredi après la Conversion de S. Paul. Le Comte de Poitiers en a joui jusqu'à sa mort et, après lui, Philippe III le Hardy et son fils Charles de Valois. Ce dernier en donna la jouissance, sa vie durant, à Geoffroy du Plessis, par ses lettres du 26^e jour de may 1297 (1). Dès 1374, Vaux était appelé Vaux-la-Reine, à cause de la Reine Jeanne d'Évreux, morte à Brie-Comte-Robert, le 4 mars 1370. Louis

(1) Archives de Seine-et-Marne, série E, n° 1844. Vente par Jehan Andry à Claude de Raboudanges, 28 mai 1497.

d'Orléans, 2^e fils de Charles V, l'eut avec Brie dans son apanage et l'échangea en 1390 avec Isabeau de Bavière contre son hôtel de St Marcel-lez-Paris, que lui avait donné, le 1^{er} janvier 1387, le comte de Poitou, duc de Berry et d'Auvergne.

Aujourd'hui l'ancien domaine de Vaux-la-Reine est démembré ; il n'en reste plus que le nom qui désigne un écart de la commune voisine de Combs-la-Ville. Dans ces derniers temps, un paysan faisant des fouilles dans son jardin, y a découvert de curieuses statues en marbre blanc qui avaient fait partie d'une riche fontaine des premiers temps de la Renaissance.

Reliques de St Barthélemy.

Dans l'église St-Barthélemy de Paris, qui était paroisse du palais de justice, le coffre de l'autel était de brèche violette et avait la forme d'un tombeau antique, dont la cavité renfermait une châsse où étaient les reliques de S. Barthélemy. On les découvrait à travers les chiffres du Saint, qui étaient entourés d'un cartel de bronze doré orné de fleurs et de palmettes.

Ces reliques étaient apparemment ce qui fut détaché d'un bras de ce saint lorsqu'il fut rendu aux religieuses de l'abbaye de Gercy-en-Brie, qui l'avaient mis en dépôt dans cette église durant les guerres de religion, sous Charles IX (*Dictionnaire de la ville de Paris*, par Hurtaut et Magny. Paris, 1779, tome I, p. 589).

Vente de l'Abbaye de Jarcy

La vente de la maison conventuelle, de tous les bâtiments en dépendant, église, cour, basse-cour, jardin, avenue, pièce d'eau etc, a eu lieu à Corbeil, au district, le 12 Thermidor an II, et l'adjudication a été prononcée au profit de Damoiseau, demeurant à Paris, rue de Chartres N^o 333, moyennant 63.000 livres, payables en assignats, en 10 annuités. Le 10 février 1791, on avait déjà vendu le parc de l'Abbaye, plus la ferme de Jarcy, attenant à l'Abbaye et 216 arpents de terres labourables et prés, adjugés à le Prévost, demeurant à Paris, rue Guénégaud, moyennant 180.500 livres. Ce même jour, 10 février 1791, on vendait encore le moulin avec les bâtiments en dépendant, 275 perches de pré, avec maison, grange et bâtiments proche le dit moulin, adjugés au même le Prévost moyennant 16.000 livres (*Archives de S. et O.*, dossier n^o 40).

Dans une partie de l'ancien parc de Jarcy, avait été édifiée plus tard une maison qui fut habitée par le célèbre compositeur Boïeldieu et où il mourut en octobre 1834.

Il est très possible qu'une étude de Brunoy soit dépositaire d'une expédition du procès-verbal d'estimation de l'Abbaye de Jarcy, qui a été reproduit ci-dessus, mais c'est à Versailles, aux Archives départementales, que se trouve l'original de ce document ; il y est catalogué sous le n^o 1307.

